

Zones Défavorisée et Piémont : Les exploitations du Lot en danger !

Cahors, le 4 novembre 2016

Madame, Monsieur,

La France est tenue de redéfinir sa politique de soutien aux Zones Défavorisées hors Montagne, car elle est remise en cause au niveau européen.

Dans le Lot, les exploitants sont face à 2 risques immédiats, dès 2018 :

- Une exclusion du zonage ;
- La perte de la spécificité Piémont, et des aides qui vont avec !

La nouvelle carte dévoilée par le Ministère de l'Agriculture fin septembre a malheureusement confirmé nos inquiétudes. Le constat est alarmant :

- **111 communes exclues du zonage ZSCN (Zone Soumise à des Contraintes Naturelles), dont 52 sur la base de critères biophysiques et 59 sur critère économique (PBS/ha)**
- **Près de 9 Millions d'euros de perte, chaque année, pour les exploitations lotoises**

Véritable trame pour les aides du 2ème Pilier de la PAC, cette carte des zones défavorisées conditionne :

- **les soutiens à l'élevage, via l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel)**
- **les aides à l'installation (DJA, prêts bonifiés) et à l'investissement (PCEA*)**

En jeu, à la fois l'accès à ces soutiens mais aussi les montants des aides !

* Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles

Il est capital pour l'agriculture lotoise de mobiliser tous les acteurs de notre territoire, afin de modifier ce projet de zonage et de pérenniser les montants du Piémont. Aussi, afin d'illustrer l'impact de cette révision pour nos exploitations et de présenter nos attentes, nous vous invitons à 3 rencontres avec les représentants de l'État :

- **mardi 8 novembre à 14h30** - Exploitation de M. J-C Caussanel à **Lissac-et-Mouret**,
en présence de M. Franck LEON, Sous-Préfet de Figeac

- **jeudi 10 novembre à 10h00** - Exploitation de MM. Marty, GAEC de Gamasse à **Lalbenque**,
en présence de M. Gilles QUENEHERVE, Secrétaire Général de la Préfecture du Lot

- **jeudi 10 novembre à 14h30** - Exploitation de MM. LAVERGNE, GAEC des Toires à **Dégagnac**,
en présence de M. Thierry DOUSSET, Sous-Préfet de Gourdon

Les élus du territoire, Maires, Conseillers communautaires, départementaux et régionaux sont également conviés à cette rencontre.

Dans l'attente de ces rendez-vous, nous vous remercions de l'attention que vous portez à la durabilité de l'agriculture de notre département, en situation de handicaps. Salutations respectueuses,

Christophe CANAL
Président Chambre d'Agriculture

Alain LAFRAGETTE
Président FDSEA

Lionel FOUCHE
Président Jeunes Agriculteurs